

CARACTÉRISTIQUES

ATM PRO détruit et élimine les verdissures, les algues rouges et jaunes, les lichens, les moisissures, les champignons...
Agit par encapsulation qui prive les micro-organismes de tout oxygène afin de les éliminer sous 4 à 6 jours s'il ne pleut pas. Détruit aussi les germes et les racines incrustées dans le support.

Sans rinçage sauf si mise en peinture.

Redonne en quelques jours aux supports leur aspect naturel sans les altérer ni les tacher. S'utilise aussi avant mise en peinture. Aucun impact sur les peintures, ni les métaux non ferreux (galva, zinc).

Sans javel ni acide : aucun risque de faire blanchir le support. Produit biodegradable à 96%*.

*Après application de mars à octobre pour un résultat optimal.

À diluer selon indications dans paragraphe application ci-dessous.

* Test réalisés selon le procédé OCDE 301F.

DESTINATION

Surfaces extérieures, verticales et horizontales courantes : toits, façades, murs, sols, allées, terrasses, escaliers...

Matériaux traditionnels neufs ou anciens : tuiles, ardoises, fibrociment, pavés, schistes, chaumes, briques, pierres, crépis, supports peints, parpaings, enduits, carrelage, asphalté, pavés autobloquants, métaux non ferreux (galva, zinc), peintures...

PROPRIÉTÉS

ATM PRO est composé de deux agents actifs qui lui confèrent une double efficacité en surface et en profondeur :

1. **Ammonium quaternaire** : Élimine les micro-organismes de surface qui ont besoin de lumière pour se développer.
2. **Isotriazolinone (IT)** : Agit davantage en profondeur et élimine les micro-organismes dans les micro-cavités. Peu lessivé par les eaux de pluie, il retarde considérablement leur réapparition (effet rémanent).

ATM PRO s'étale très facilement grâce aux tensioactifs.

PRÉPARATION AVANT APPLICATION

Pour un résultat optimal, il est conseillé de supprimer ou préleber les verdissures très développées par un grattoir ou un brossage voire un nettoyage à haute pression (40 bars max).

Protéger la végétation environnante.

APPLICATION

Température d'application : entre 10 et 25°C.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support gelé, par temps pluvieux ou humide (prévoir une période minimum de 48 heures sans précipitation après la réalisation du traitement), par vent fort.

Procéder à la dilution suivante d'ATM PRO :

- ** Action préventive : 5L + 245L d'eau. Peut traiter jusqu'à 1250 m².
- Action curative légère : 5L + 145L d'eau. Peut traiter jusqu'à 750 m².
- Action curative normale : 5L + 70L d'eau. Peut traiter de 225 jusqu'à 375 m².
- Action curative intensive/renforcée : 5L + 45L d'eau. Peut traiter jusqu'à 150 m². (Voir paragraphe rendement).

Sur support préparé, appliquer une passe généreuse en pulvérisation et en badigeonnage afin de bien imprégner la surface à traiter.

Les lichens, algues jaunes et rouges peuvent nécessiter une double application (attendre 2 ou 3 jours).

Avant tous travaux de mise en peinture, rincer soigneusement le support (attendre 3 jours avant de rincer pour un traitement préventif et 6 jours minimum pour un traitement curatif), ainsi les micro-organismes morts pourraient nuire à l'accroche. Les verdissures doivent être totalement détruites avant une mise en peinture.

Lors du traitement, éviter le ruissellement vers les cours d'eau, étangs, puits, mares... Ne pas utiliser l'eau de ruissellement. Bien refermer le bidon après utilisation. Nettoyez des outils à l'eau.

RENDEMENT

Il varie en fonction de la contamination et de la nature du support :

- Préventif ou contamination légère : ± 5 m² au litre.
- Contamination importante : ± 3 m² au litre.

STOCKAGE

Dans son emballage d'origine, serts et non entamé.

Dans un local à l'abri du gel et du soleil.

Température n'exécédant pas 40°C.

SÉCURITÉ

Noctif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau ou au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (voir les instructions sur cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu. Éliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie ou dans les ordures ménagères conformément à la réglementation locale.

Utilisation TP10

Substances actives : COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYL EN C12-C16 ALKYLDIMÉTHYLES, CHLORURES: 304 g/kg (CAS : 68424-85-1), 2-OCTYL-2H-ISOTRIAZOLE-3-ONE: 67 g/kg (CAS 26530-20-1).

Type de préparation : Liqueur

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Précautions d'utilisation : Porter des gants nitriles estamplifiés CE.

Produit dangereux : Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal

d'élimination de cas déchets, par exemple par apport en déchèterie.

Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces

déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas prosocrit. Ne pas jeter

les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas abandonner dans la nature.

Délai d'apparition de l'effet biocide : Quelques jours

Durée d'action de l'effet biocide et intervalle à respecter entre les applications : 6 mois

Nettoyage du matériel : à l'eau

UFI : 0170-NDD2-F006-CUQR



12/2020



CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE PAR :

DURIEU S.A.

2 bis, rue Charles de Gaulle
91070 Bondoufle - France
Tel. +33 (0) 1 60 86 48 70

www.owatrol.pro



MADE
IN
FRANCE
Emb:
59349

